

WING-SURF-PADDLE
FunWay
 SURF SHOP
 www.funway.fr **LA GARDE**
 04 89 79 74 81

PATRONS EN PÉRIL

P 2 à 4

TRIBUNAL
DE COMMERCE

LIQUIDATION

Plus de 800 dirigeants ont perdu leur emploi dans le Var en 2022

Structures et conseils pour mieux rebondir

TOULON
Une vidéo sur la ville au Moyen-Âge **P11**



LA SEYNE
Que retiennent les habitants à mi-mandat ? **P12**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Les motards formés aux bons réflexes **P5**

le mag.ÉCO

Toulon : Avens allie social et performance **P 39**

LE 1^{ER} JUILLET 2023 DÈS 18H



LA RÉGION SUD PRÉSENTE LA FÊTE DES TERRASSES

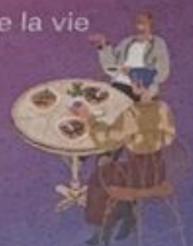
4^E ÉDITION

« CE SOIR, ON SORT POUR LA BONNE CAUSE ! »

Une 4^e édition solidaire qui célèbre la vie et soutient l'association *Don d'organes, Dons de vie.* »

RENAUD MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Comment rebondir

Malgré la création de 110 000 entreprises dans la région en 2022 selon l'Insee, le nombre de dirigeants qui ont perdu leur emploi explose : +11 % dans les Alpes-Maritimes et +35 % dans le Var. Et +25 % dans le Sud.

La start-up nation aurait-elle du plomb dans l'ailé ? En tout cas, la France de l'entrepreneuriat, celle des micro-entrepreneurs dopée par les textes de 2018 voulus par le nouvellement élu président Macron, est à la peine. Il n'y a jamais eu autant de créations d'entreprises en 2022 - plus d'un million -, mais dans le même temps 38 670 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi selon l'Observatoire de la perte d'emploi des entrepreneurs, de l'association GSC et de la société Altares. Ce chiffre, en hausse de 34,1 % par rapport à 2021, représente 9 800 femmes et hommes impactés de plus sur un an. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 039 chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle, soit une hausse de 25,4 % par rapport à 2021.

Réalités humaines
Le dynamisme et la reprise de l'activité touristique, qui représente selon l'Insee (chiffres de

2019), 29 000 emplois non salariés dans la région (dont 11 000 gérants majoritaires, 6 800 entrepreneurs individuels et 11 200 micro-entrepreneurs), jouent sans doute un rôle d'amortisseur de ce douloureux atterrissage. Car derrière les chiffres se cachent des réalités humaines complexes et parfois des drames. « Le dirigeant n'ose pas parler à ses proches de ce qu'il vit bien souvent comme un échec », rappelle Jean-Pierre Buscetti, animateur du réseau Second souffle, qui vient en aide aux entrepreneurs en difficultés. Et qui sont très souvent à la tête de toutes petites sociétés.

« Les crises s'imbriquent »

« La majorité, sont des entreprises de moins de trois salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 € », rappelle Anthony Streicher, président de l'association GSC qui assure les entrepreneurs contre la perte d'emploi. « Il s'agit du tissu éco-

nomique français, c'est notre terre et ce sont les premiers à tomber. Ce sont des êtres humains ils n'ont pas forcément le temps de prendre du recul et d'analyser ce qui se passe. Et les crises s'imbriquent, c'est une accumulation, hausse des prix, changement de comportement des clients, tensions de recrutement, paiement de la dette Covid... »

Selon le baromètre, le département des Alpes-Maritimes compte 1 016 chefs d'entreprise victimes de perte de leur emploi, soit une hausse de près de 11 % par rapport à 2021. Un niveau qui dépasse les 35 % dans le Var, avec 814 dirigeants concernés, dont l'âge moyen est de 48,1 ans, et de 49,4 ans dans les Alpes-Maritimes. « L'entrepreneuriat c'est dangereux », rappelle Anthony Streicher, pour qui trop souvent l'optimisme nécessaire à la création d'entreprise ne s'accompagne pas des précautions indispensables.

MARIE-CÉCILE BÉRENGER
mberenger@nicematin.fr

HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRENEURS EN SITUATION DE « CHÔMAGE »



après une faillite ?

Les conseils d'un patron sportif

Il a vécu le moment où, en 2019, tout s'écroule autour de lui. Le moment où il apprend que l'associé, en qui il avait toute confiance, a détourné des fonds. Le moment où il se rend compte que l'entreprise qu'il pensait en bonne santé risque la faillite. C'est ce combat pour préserver son business que Kevin Soler, dirigeant de Virteem (création de méta-vers et de réalités virtuelles) à Sophia Antipolis, raconte dans *Comment j'ai sauvé ma boîte* (160 pages, éditions Deboeck Supérieur, 17,90 €). Doté d'un moral en acier hérité de son passé de sportif de niveau - il est sextuple champion du monde de street workout -, l'entrepreneur se déclare en procédure de sauvegarde et repart de zéro. « J'ai tout revu : la comptabilité, la gestion, le juridique... », explique-t-il. Tout y passe. Même le nom de l'entreprise qui de Groupe VIP 360, devient Virteem.



Kevin Soler a fait appel à son mental de sportif de haut niveau pour redresser la situation de son entreprise.

Les qualités d'un bon dirigeant, selon lui ? « Il doit être visionnaire et agile. Et savoir quand écouter les conseils, car les conseillers ne sont pas toujours les payeurs. On m'a souvent incité à tout planter pour recommencer mais je n'ai pas écouté. Un bon chef d'entreprise doit avoir de l'instinct et se faire confiance. » En revanche, souligne Kevin Soler, « sa solitude est bien réelle et peut mener au burn-out, à la dépression, voire au suicide. Une entreprise, c'est comme porter un bébé, et la voir mourir est très compliqué. Il faut être entouré par sa famille ou des amis ou bien avoir un exutoire. Dans mon cas, c'était le sport et la musique. Il faut aussi être accompagné par d'autres professionnels, comme des cabinets de conseil, qui vont nous challenger. »

Croire en soi

« La Covid, au lieu de nous tuer, nous a sauvés en nous permettant de piocher intelligemment. » En étant transparent avec les équipes et les clients et en faisant preuve d'agilité, l'entrepreneur redresse la barre et, quatre ans après, Virteem est en hypercroissance avec un chiffre d'affaires « en millions d'euros ». Kevin Soler, loin d'être échaudé par son expérience malheureuse, n'a pas

hésité à s'associer à nouveau. « Ce livre, dans lequel je raconte mon vécu, est une thérapie qui me permet de fermer la page. » Mais aussi de donner des conseils. « Si ça peut aider des chefs d'entreprise, leur faire comprendre que, bien utilisée, la procédure de sauvegarde est un super outil. » Et enfin, de porter un message d'évangélisation. « Oui, on peut connaître des échecs. Et alors ? L'échec est la clé. Il vaut mieux faire et se planter, que ne rien faire et tirer des plans sur la comète... »

Que retenir de son histoire ? Que les technologies actuelles sont des boîtes à outils qu'il ne faut pas hésiter à utiliser. De même, il n'y a pas de sous-métier. Faute de moyens, j'ai même fait le ménage dans mon entreprise. « Ça surtoit, se dire que vous êtes le seul maître à bord et le seul à pouvoir sauver votre boîte. Faites régulièrement un peu d'introspection. Demandez-vous si vous êtes heureux de faire ce que vous faites. » Enfin, sachez reconnaître quand vous avez atteint votre plafond de verre.

KARINE WENGER
kwenger@nicematin.fr

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ S'ENVOLENT

Secteurs	Répartitions	Évolution
Activités d'assurance et financières	0,9%	+76,2%
Agriculture	1,6%	+20%
Commerce	23,8%	+36,5%
Construction	24,8%	+7,3%
Hébergement, restauration...	14%	+35,7%
Industrie	5,8%	+30,6%
Information & communication	2,7%	+15,6%
Services aux entreprises	13,3%	+27,6%
Services aux particuliers	4,6%	+37,5%
Transport & logistique	3,8%	+25,2%
Autres activités	4,2%	+33,6%
Activité non connue	0,3%	+83,3%

« Quand on part en bateau, on prend un gilet de sauvetage »

Trop souvent, les entrepreneurs, optimistes de nature, ne pensent pas à se protéger, en cas de pépin. « Quand on part en bateau, on prend un gilet de sauvetage », résume Anthony Streicher. C'est une des raisons pour lesquelles l'association GSC qu'il préside, créée il y a 40 ans sous l'impulsion des syndicats pa-

tronaux, promeut la souscription à une assurance volontaire, en s'appuyant sur un pool de compagnies. « On constate que dans 30 % des cas, ceux qui sont protégés recréent une entreprise dans l'année. Mais pour cela il faut avoir des revenus. D'où l'intérêt d'avoir une couverture. Différents assureurs proposent des produits. On peut

aussi mettre en place un système d'assurance », poursuit le président, rappelant que selon un sondage l'op réalisé en 2019, « 7 entrepreneurs sur 10 ne savaient pas qu'ils pouvaient se protéger. »

Miser sur la prévention
Pour les associations Second souffle et Rebonds, la caution personnelle qui est

parfois demandée aux dirigeants est un vrai danger. Mais la meilleure des protections reste de ne pas hésiter à solliciter l'aide du tribunal de commerce, dès les premières difficultés. Avec une quinzaine de demandes de prévention au premier trimestre, le tribunal de commerce de Toulon constate une augmentation,

« mais c'est encore faible, ces outils, mandat ad hoc, conciliation, ne sont pas encore entrés dans les mœurs », indique Patrick Romagnoli le président, qui constate une recrudescence des mises en liquidation directes depuis début mai. « Sur 20 dossiers, 16 sont des liquidations, souvent concernant de très petites entreprises sans salarié »,

commente le professionnel. Les statistiques montrent aussi une baisse du nombre de créations d'entreprises, de l'ordre de 7 % pour les sociétés commerciales, et de 16 % pour les personnes physiques, alors que l'année dernière encore, la création de sociétés commerciales était en croissance.

M.-C. B.

Faut-il un permis d'entreprendre ?

Une société avec seulement 1 € à son capital ? C'est possible. Et c'est dangereux. « Quand on crée une entreprise, il faut un fonds de roulement pour tenir entre 3 et 6 mois », estime Patrick Romagnoli, le président du tribunal de commerce, qui a régulièrement face à lui des dirigeants dont l'entreprise doit être liquidée, et

note un manque de culture financière et économique. « Il nous arrive de rencontrer des chefs d'entreprise qui n'ont pas conscience des difficultés et ne sont pas assistés, mais aussi des dirigeants qui ne communiquent pas, et ce sont les plus dangereux », témoigne Xavier Huertas, administrateur judiciaire dans le Var et

les Alpes-Maritimes. Plus on prend tôt les difficultés, plus on a de chance d'y arriver. »

« La formation est indispensable »

Un mauvais exercice, des difficultés conjoncturelles... Le chef d'entreprise n'a pas toujours les bons réflexes s'il est seul « car ça tou-

che à l'affect, à l'ego, plus on attend, plus c'est difficile. » Aux yeux de ce professionnel, les entrepreneurs ne sont pas suffisamment sensibilisés aux risques de leur métier. Si l'idée d'un certificat d'entreprendre n'a jamais été retenue, « la formation est indispensable. Il faut gérer les questions sociales, la politique salariale, la fiscalité, les normes, avoir un business model, déterminer des coûts de revient... On ne

peut être bon en tout. Les gens qui rebondissent ont très souvent toute une équipe autour d'eux. » Pour Anne Castrien, directrice régionale de « 60 000 rebonds Sud », il faudrait sensibiliser davantage en amont : « Aujourd'hui on crée son entreprise plus jeune qu'avant. Beaucoup se lancent sans avoir l'assise financière pour tenir. La trésorerie c'est ce qui réveille l'entrepreneur la nuit. »

M.-C. B.

A57 : MISE A 2x3 VOIES

PROTECTION ACOUSTIQUE

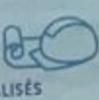
Au-delà de l'installation de 8 km d'écrans en bordure immédiate de l'A57, le vaste programme de protections acoustiques du chantier d'élargissement s'étend également à l'isolation de façades. Ainsi, 3 300 logements sont éligibles à un audit, qui permettra de déterminer la prise en charge ou non du remplacement des menuiseries. Depuis plusieurs mois déjà, les travaux se poursuivent sur ce volet, avec de nombreux logements ayant déjà bénéficié de ce programme.

À ce jour :

95% DES PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS DÉJÀ CONTACTÉS



C'EST PLUS DE 800 CHANTIERS RÉALISÉS



PLUS DE 1 000 CONVENTIONS SIGNÉES

1 700 VISITES ET RAPPORTS ACOUSTIQUES RÉALISÉS

Rendez-vous sur a57-toulon.fr

Entreprendre, de l'échec au rebond

La vie d'entrepreneur est faite de hauts et de bas. Plusieurs associations proposent un accompagnement dont ont notamment bénéficié les Varois Aline Tisset et Camille Zouon.

Rétrospectivement, Jean-Pierre Buscetti, aujourd'hui animateur national du réseau Second souffle, se dit que lorsqu'il était chef d'entreprise, il aurait dû garder un œil sur la gestion... « Et puis j'aurais pu me protéger en mettant de l'argent de côté », ajoute le Varois qui a dirigé pendant 7 ans un cabinet de recrutement. Mais la perte de clients a précipité la fin de son activité et c'est en cherchant de l'aide qu'il est tombé sur Second souffle, où il a finalement été recruté comme animateur.

En 2022, l'association qui soutient les entrepreneurs en difficulté, a accompagné 442 chefs d'entreprise, dont 27 dans la région. « Cette année on va atteindre une soixantaine et 600 au national. En grande majorité, il s'agit d'autoentrepreneurs. Ce sont souvent des personnes qui créent leur activité, avec l'allocation d'aide au retour à l'emploi. » Ces derniers temps, les appels surviennent souvent pour des questions de trésorerie, ou de baisse d'activité. « Il y a eu un gros impact des PGE [Prêts garantis par l'État, Ndlr], car les gens se sont dit que c'était l'État qui gérait, alors que ce sont les banques qui opèrent, et quand il faut rembourser, si l'entre-



Aline Tisset ne se verrait pas salariée. Camille Zouon, lui, a dû rebondir.



(Photos M.-C. B. et DR)

prise fait défaut, la banque resserre les cordons ».

Reconversion

L'association accompagne en moyenne huit mois les entrepreneurs vers une nouvelle activité, dans deux tiers des cas plutôt le salariat. C'est le cas d'Aline Tisset, qui a réussi à sauver son entreprise de « House keeping », dans le golfe de Saint-Tropez et est en pleine reconversion pour devenir

une nouvelle prestation et inscrire noir sur blanc le nom et l'adresse du donneur d'ordre. « Il faut être préparé, se protéger », confie cette serial entrepreneuse, qui avait aussi lancé sa marque de maillot il y a quelques années. « Mais, là aussi, je m'y étais mal prise, j'avais commandé la marchandise sans m'assurer d'avoir les points de ventes ».

Aujourd'hui elle a réussi à sauver son entreprise, davantage orientée vers le « house management », tout en développant une activité d'enseignement de langues. Échaudée, la quinquagénaire autodidacte ne renoncerait cependant pour rien au monde à l'entrepreneuriat. Elle tient trop à sa liberté. Même si, désormais, elle a conscience qu'il vaut mieux nouer un partenariat avec des personnes expertes plutôt que d'avancer seule.

« 60 000 rebonds »

Parfois la situation de l'entreprise est déjà irréversible. Dans ce cas le bon interlocuteur est l'association « 60 000 Rebonds » (car la France recensait en 2012, année de sa création, 60 000 liquidations), qui propose un accompagnement gratuit durant deux ans, avec plus de 94 %

de réussite. « Depuis deux ans, 70 % des dirigeants accompagnés rebondissent dans le salariat contre 50 % auparavant », note Anne Castrien, la directrice régionale.

Depuis janvier, 61 entrepreneurs ont été accueillis dans la région, soit autant que durant toute l'année dernière, du jamais vu depuis 2014. « Demain, nous allons parler de l'échec à des lycéens. En France les chefs d'entreprise ne sont pas préparés à échouer. Il y a tout un travail d'acceptation », poursuit Antoine Bidet, référent de l'antenne de Toulon, que l'association souhaite développer.

« Je suis passé d'un statut de patron en France, à une situation de mendicité, au Burkina Faso, où j'ai été accidenté. Je me suis retrouvé sans même de quoi payer mon billet de retour », raconte Camille Zouon, qui après avoir été accompagné par « 60 000 Rebonds » a pu relancer son activité de transport de marchandises vers l'Afrique, à Toulon. « Cela m'a permis de retrouver confiance, car suite à la perte de mon entreprise, je baissais tout le temps la tête ». « 60 000 Rebonds » recherche des bénévoles, dans le Var, afin de poursuivre sa mission.

M.-C. B.

Comment

Malgré la création de 110 000 entreprises dans la région en 2022 selon l'Insee, le nombre de dirigeants qui ont perdu leur emploi explose : +11 % dans les Alpes-Maritimes et +35 % dans le Var. Et +25 % dans le Sud.

La start-up nation aurait-elle du plomb dans l'aile ? En tout cas, la France de l'entrepreneuriat, celle des micro-entrepreneurs dopée par les textes de 2018 voulus par le nouvellement élu président Macron, est à la peine. Il n'y a jamais eu autant de créations d'entreprises en 2022 – plus d'un million –, mais dans le même temps 38 670 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi selon l'Observatoire de la perte d'emploi des entrepreneurs, de l'association GSC et de la société Altares. Ce chiffre, en hausse de 34,1 % par rapport à 2021, représente 9 800 femmes et hommes impactés de plus sur un an. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 039 chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle, soit une hausse de 25,4 % par rapport à 2021.

Réalités humaines

Le dynamisme et la reprise de l'activité touristique, qui représente selon l'Insee (chiffres de

2019), 29 000 emplois non salariés dans la région (dont 11 000 gérants majoritaires, 6 800 entrepreneurs individuels et 11 200 micro-entrepreneurs), jouent sans doute un rôle d'amortisseur de ce douloureux atterrissage.

Car derrière les chiffres se cachent des réalités humaines complexes et parfois des drames. « *Le dirigeant n'ose pas parler à ses proches de ce qu'il vit bien souvent comme un échec* », rappelle Jean-Pierre Buscetti, animateur du réseau Second souffle, qui vient en aide aux entrepreneurs en difficultés. Et qui sont très souvent à la tête de toutes petites sociétés.

« Les crises s'imbriquent »

« *La majorité, sont des entreprises de moins de trois salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 €* », rappelle Anthony Streicher, président de l'association GSC qui assure les entrepreneurs contre la perte d'emploi. « *Il s'agit du tissu éco-*

nomique français, c'est notre terreau et ce sont les premiers à tomber. Ce sont des êtres humains ils n'ont pas forcément le temps de prendre du recul et d'analyser ce qui se passe. Et les crises s'imbriquent, c'est une accumulation, hausse des prix, changement de comportement des clients, tensions de recrutement, paiement de la dette Covid... »

Selon le baromètre, le département des Alpes-Maritimes compte 1 016 chefs d'entreprise victimes de perte de leur emploi, soit une hausse de près de 11 % par rapport à 2021. Un niveau qui dépasse les 35 % dans le Var, avec 814 dirigeants concernés, dont l'âge moyen est de 48,1 ans, et de 49,4 ans dans les Alpes-Maritimes. « *L'entrepreneuriat c'est dangereux* », rappelle Anthony Streicher, pour qui trop souvent l'optimisme nécessaire à la création d'entreprise ne s'accompagne pas des précautions indispensables.

MARIE-CÉCILE BÉRENGER
mberenger@nicematin.fr